

PÉTITION DE SOUTIEN AUX ACTIVITÉS DE RAFTING-LOISIRS SUR GENÈVE

- RAFTING EN PÉRIL -

Vous avez déjà partagé avec nous une expérience en rafting, kayak ou paddle, ou avez inscrit votre enfant à un de nos nombreux camps de découverte de la nature et du sport extérieur ?

Vous aimez la nature et pensez que la réponse aux défis écologiques auxquels nous faisons face passe par la sensibilisation du plus grand nombre au travers d'activités locales extérieures.

Comme nous, vous pensez que le sport est un vecteur social indispensable au bon fonctionnement de notre société ?

NOUS SOMMES DE VOTRE AVIS ET NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE AIDE !

SIGNEZ LA PRÉSENTE PÉTITION ET SAUVEZ LA BASE DE RAFTING LOISIRS, PRÉSENTE EN TOUTE CONFORMITÉ DES LOIS DEPUIS PLUS DE 20 ANS AU BORD DE L'ARVE, 4 RTE DU PAS DE L'ÉCHELLE À VEYRIER.

LA BASE RAFTING-LOISIRS DU PONT DE SIERNE EST MENACÉE D'EXPULSION.

Présent depuis plus de 20 ans, ce centre est un lieu d'accueil de tous les groupes. Rafting-loisirs est une petite PME de loisirs nautiques, organisant des activités avec accompagnement sur les plans d'eau genevois mais propose également de la location de matériels à des prix très attractifs. Des centres aérés et camps pour les jeunes sont organisés durant les vacances !

SUR NOTRE BAIL SONT MENTIONNÉES L'ENTIÈRETÉ DE NOS ACTIVITÉS, néanmoins, à notre surprise, l'Etat avance que nous ne pouvons pas rester sur une zone agricole et à moins de 25 mètres de l'Arve (zone de protection de l'Arve). La grande majorité des bases de rafting en Suisse sont situées à côté de la rivière sur laquelle le sport est pratiqué, et pour de bonnes raisons.

NOUS SOMMES RECONNUS pour l'organisation des activités pour le tourisme, les écoles publiques et privées, les entreprises, les programmes de loisirs sportifs de la ville et de l'État de Genève dans le respect des règles de sécurité.

MALGRÉ LES RESTRICTIONS COVID et grâce au respect des mesures sanitaires, nous avons pu faire découvrir en juin la descente de l'Arve à plus de 70 classes; la demande a été très forte par toutes les organisations de Jeunesse ! Ces activités permettent une plus grande cohésion sociale, une découverte et un meilleur respect de la nature genevoise.

Rafting-loisirs est également situé à la pointe de la Jonction pour l'arrivée du rafting et le départ de nos activités sur le Rhône. L'État va remettre ces terrains à la ville de Genève. M. Sami Kanaan nous a fait part par courrier (en date du 13 mai 2020) du maintien de nos activités sur cette zone dans le cadre du projet d'un nouveau parc et d'une base nautique. Cependant le délai est de 5 ans voir plus pour que cela soit réalisé.

Pour assurer la continuité de nos activités sociales et sportives auprès des jeunes, afin de maintenir l'offre touristique orientée nature sur le canton et pour conserver les emplois générés par notre activité, nous demandons la suspension du démantèlement de notre base du Pont de Sierne à Veyrier, dans le but de pouvoir y rester à long terme ou au minimum le temps que nous installions dans une structure reconnue et adaptée à nos activités, à la Jonction ou ailleurs sur Genève.

NOUS VOUS REMERCIONS DE SIGNER ET DE FAIRE SIGNER CETTE PÉTITION CAR NOTRE AVENIR ET VOS ACTIVITÉS EN DÉPENDENT !

Genève, le 09 novembre 2021